



FNEC FP FO RHÔNE

214 Avenue Félix Faure 69003 LYON

tel: 06 51 22 50 86 ou 04 72 34 56 09

site internet : <https://snudifo69.com/> e-mail : fo.snudi69@gmail.com

CDEN du 25 juin

Urgence canicule ! Le SNUDI-FO d'adresse au préfet.

Le département du Rhône connaît un épisode de canicule historique. Selon météo France, mardi 23 juin et mercredi 24 juin ont été les journées les plus chaudes jamais enregistrées en France ! Le thermomètre est monté jusqu'à 37°C jeudi 25 juin.

Les températures approchent voire dépassent parfois les 40°C dans les classes. Impossible d'enseigner pour les professeurs des écoles ou d'accompagner des élèves en situation de handicap pour les AESH !

Le SNUDI-FO s'est adressé au préfet du Rhône au CDEN du 25 juin et lui a demandé de livrer dès vendredi 26 juin des ventilateurs et des climatiseurs dans les écoles, y compris en réquisitionnant le matériel. Le préfet a répondu que la livraison de climatiseurs et de ventilateurs relevait de la responsabilité des collectivités locales, pas de la sienne. La FNEC FP-FO n'accepte pas que l'Etat et ses représentants se défaussent sur les collectivités locales alors que :

- C'est bien le ministre de l'Education nationale qui est responsable de la santé des personnels en tant qu'employeur !
- Les collectivités locales voient chaque année les dotations de l'Etat diminuer avec les budgets d'austérité !

Décidemment, l'Etat et ses représentants font une nouvelle fois la preuve de leur incurie !

Pour la FNEC FP-FO, il n'y a aucune fatalité à ce que ces scènes de chaos se réitérent chaque année. Le fait que les bâtiments scolaires soient incapables de permettre aux écoles de fonctionner normalement même en période de canicule (qui sont amenées à se répéter et à s'amplifier chaque année) est la conséquence d'absence de mesures prises par les gouvernements qui se sont succédés.

Que le gouvernement renonce aux 36 milliards supplémentaires versés pour la loi de programmation militaire afin de les porter pour un plan de rénovation des bâtis scolaires partout !

Les personnels doivent pouvoir assurer leur mission. C'est pour cela que la FNEC FP-FO exige :

- dans l'immédiat, l'octroi de tout le matériel permettant aux écoles de fonctionner en mettant les personnels et les élèves en sécurité, y compris en passant par des mesures de réquisition de matériel comme des climatiseurs, et la mise en place de toutes mesures d'urgence permettant de protéger les personnels et les élèves ;
- le respect des attributions d'autorisations spéciales d'absence accordées aux personnels ayant des pathologies les rendant particulièrement vulnérables aux grosses chaleurs ;
- un plan de rénovation de toutes les écoles pour leur permettre de faire face à ces vagues de canicules qui se multiplient.

La FNEC FP-FO a déposé un préavis de grève jusqu'au 3 juillet inclus.

Carte scolaire :

L'inspecteur d'académie doit renoncer immédiatement à ses mesures de fermeture et ouvrir immédiatement les classes pour les écoles qui l'ont demandé.

L'inspecteur d'académie a annoncé 10 mesures d'ajustement à ce CDEN :

- ARNAS : Retrait de la 10^{ème} classe à l'école élémentaire
- GLEIZÉ : Annulation du retrait de la 7^{ème} classe à l'école élémentaire Joséphine Baker
- IRIGNY : Annulation du retrait de la 8^{ème} classe à l'élémentaire Village
- LYON 6^{ème} : Annulation du retrait de la 11^{ème} classe à l'école élémentaire Jean Rostand
- LYON 8^{ème} : Annulation du retrait de la 7^{ème} classe maternelle à la primaire Simone Veil
- LYON 9^{ème} : Retrait CP et annulation du retrait élémentaire à l'école élémentaire Audrey Hepburn
- SAINT CYR AU MONT D'OR : Annulation du Retrait de la 6^{ème} classes à la maternelle Centre
- TERNAY : Création de la 10^{ème} classe à l'élémentaire Les Pierres
- VÉNISSIEUX : Annulation du Retrait de la 7^{ème} classe à la maternelle Henri Wallon
- VILLEFRANCHE SUR SAÔNE : décharge de direction à 50 % car la directrice est coordinatrice REP.

Pour toutes les autres demandes d'ouvertures et d'annulation de fermeture, l'inspecteur d'académie a indiqué qu'il attend le GT du mois d'août pour « croiser les chiffres ». Difficile dans ces conditions pour les collègues d'envisager la rentrée sereinement !

Les postes manquent cruellement...et l'inspecteur d'académie crée 32 postes de coordinateurs PAS alors que les PAS ont été rejetés à l'Assemblée nationale. 32 postes en moins pour la création de classes supplémentaires et de postes de remplaçants !

Le SNUDI-FO, la FSU et la CGT ont voté contre le projet de carte scolaire de l'inspecteur d'académie.